



CONSEIL D'ORIENTATION  
DES RETRAITES

---

# Les retraites dans la fonction publique

Séance plénière du COR  
24 novembre 2022

Secrétariat général du COR

# Contexte

- **Les pensions versées aux fonctionnaires représentent presque un quart de l'ensemble des pensions**
  - **Existence de régimes séparés, impliquant des règles de calcul spécifiques**
  - **Questions sur l'équité entre régimes de la fonction publique et régimes des salariés du secteur privé (régime général et Agirc-Arrco)**
- Intérêt d'une analyse dédiée avec des données récentes

# Plan du dossier

## 1. Point sur les retraites dans la Fonction Publique

### ➤ Les dépenses de retraite dans la fonction publique et leurs déterminants

Sébastien Grobon – SG COR

- Spécificités des retraites dans la fonction publique
- Présentation du CAS pension
- Les nouveaux pensionnés des fonctions publiques territoriale et hospitalière
- Effet des réformes sur les effectifs des pensionnés de la CNRACL

# Plan du dossier

## 2. Comparaison avec les règles du régime général

➤ Une analyse par cas-types sur les taux de remplacement

Caroline Berteau-Rapin – SG COR

➤ Une analyse micro-simulée à l'aide du modèles Trajectoire

Anthony Marino – Drees

## 3. Quelle redistribution entre catégories de fonctionnaires?

➤ Les TRI de différents cas-types de la fonction publique

Amandine Brun-Schammé – SG COR

## 4. Éléments de comparaison internationale

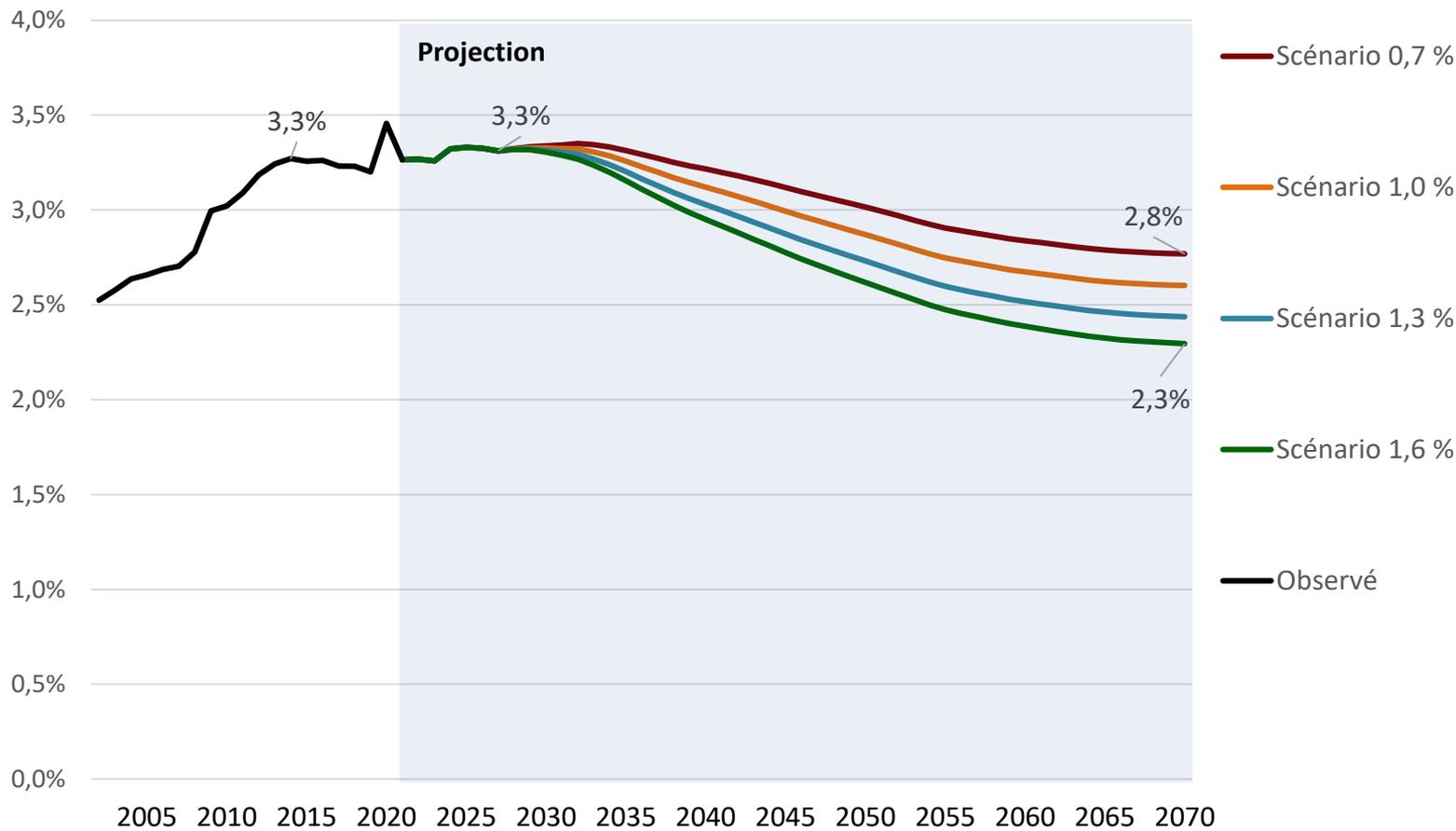
# Les dépenses de retraite dans la fonction publique et leurs déterminants

Groupe de travail du COR  
17 novembre 2022

Secrétariat général du COR

# La part des dépenses de retraite de la fonction publique dans le PIB diminuerait en projection

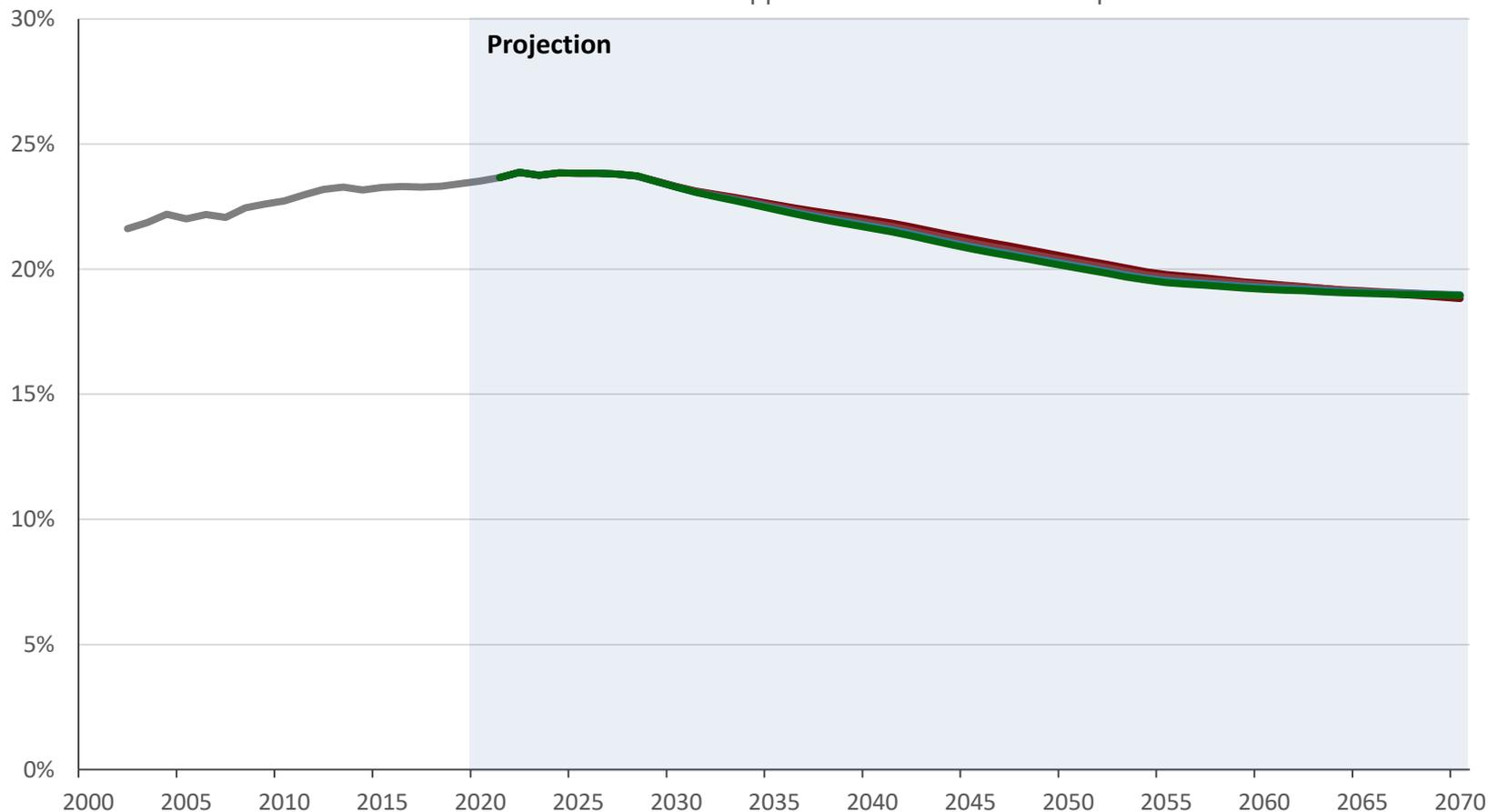
Dépenses de retraites des régime FPE+CNRACL+Ircantec, rapportées au PIB.



Source : COR 2022.

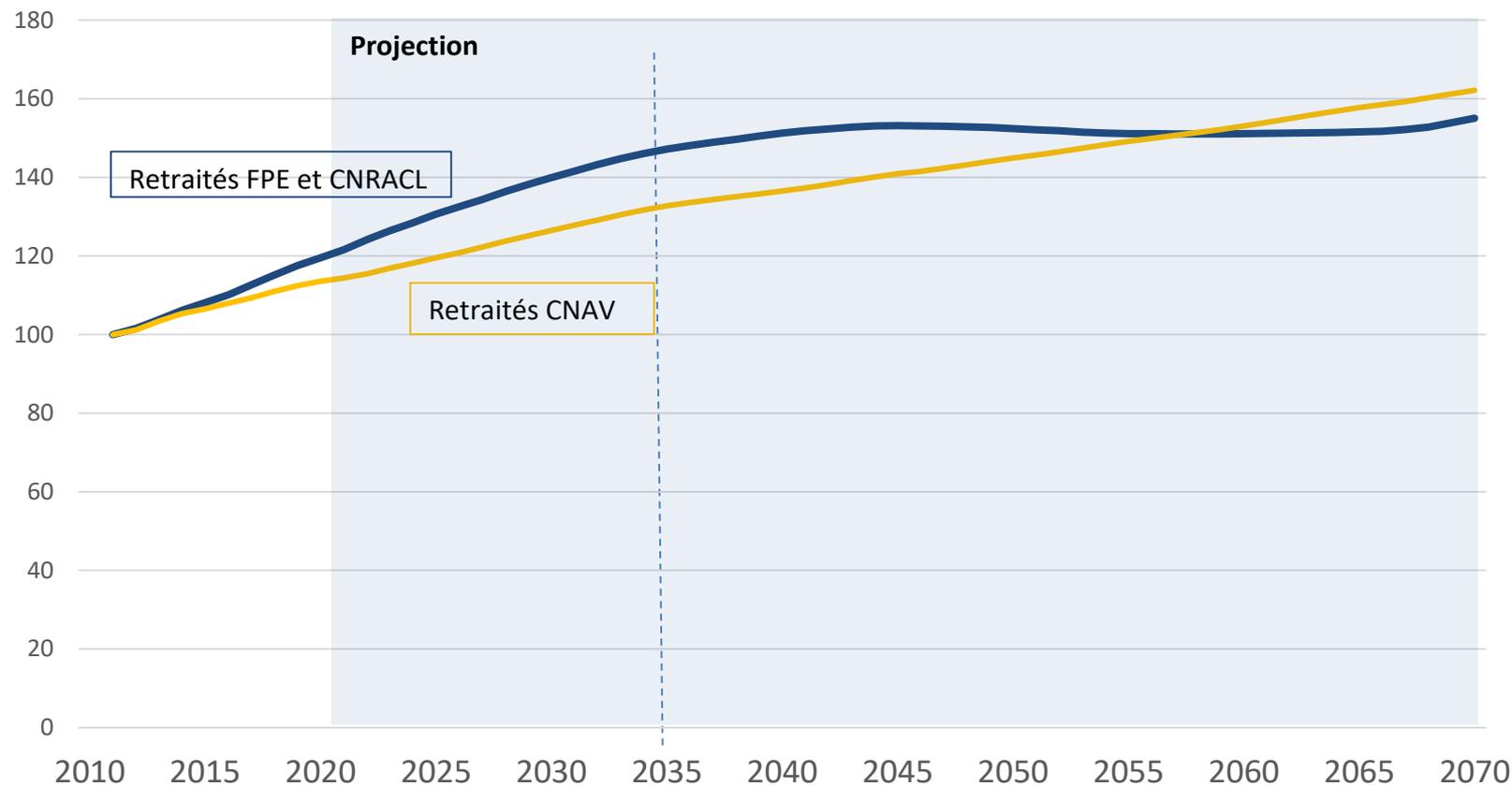
# La part des dépenses de retraite de la fonction publique dans l'ensemble diminuerait en projection

Dépenses de retraite des régime FPE+CNRACL+Ircantec, rapportées à l'ensemble des dépenses de retraite.



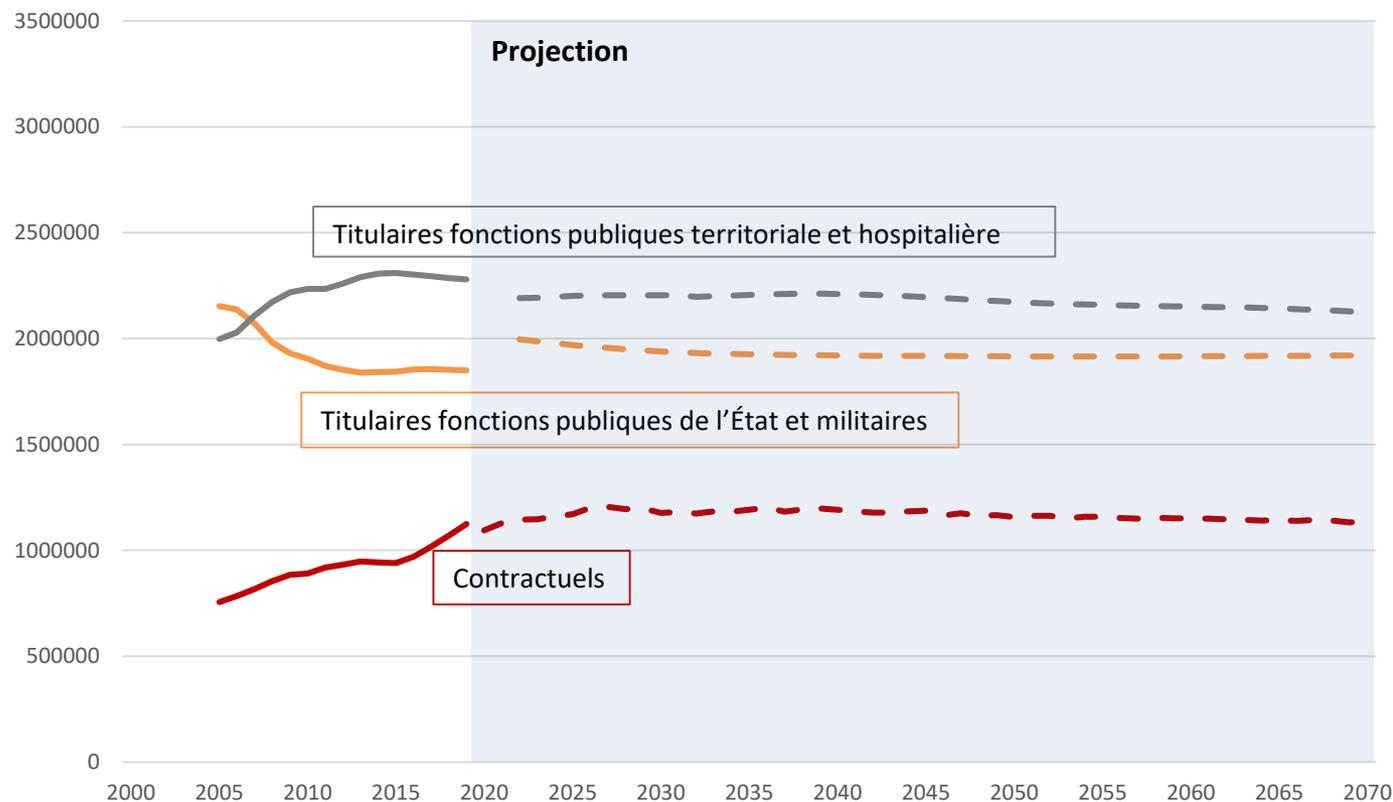
Source : COR 2022.

# Une progression des effectifs de retraités titulaires inférieure à celle du régime général après 2035



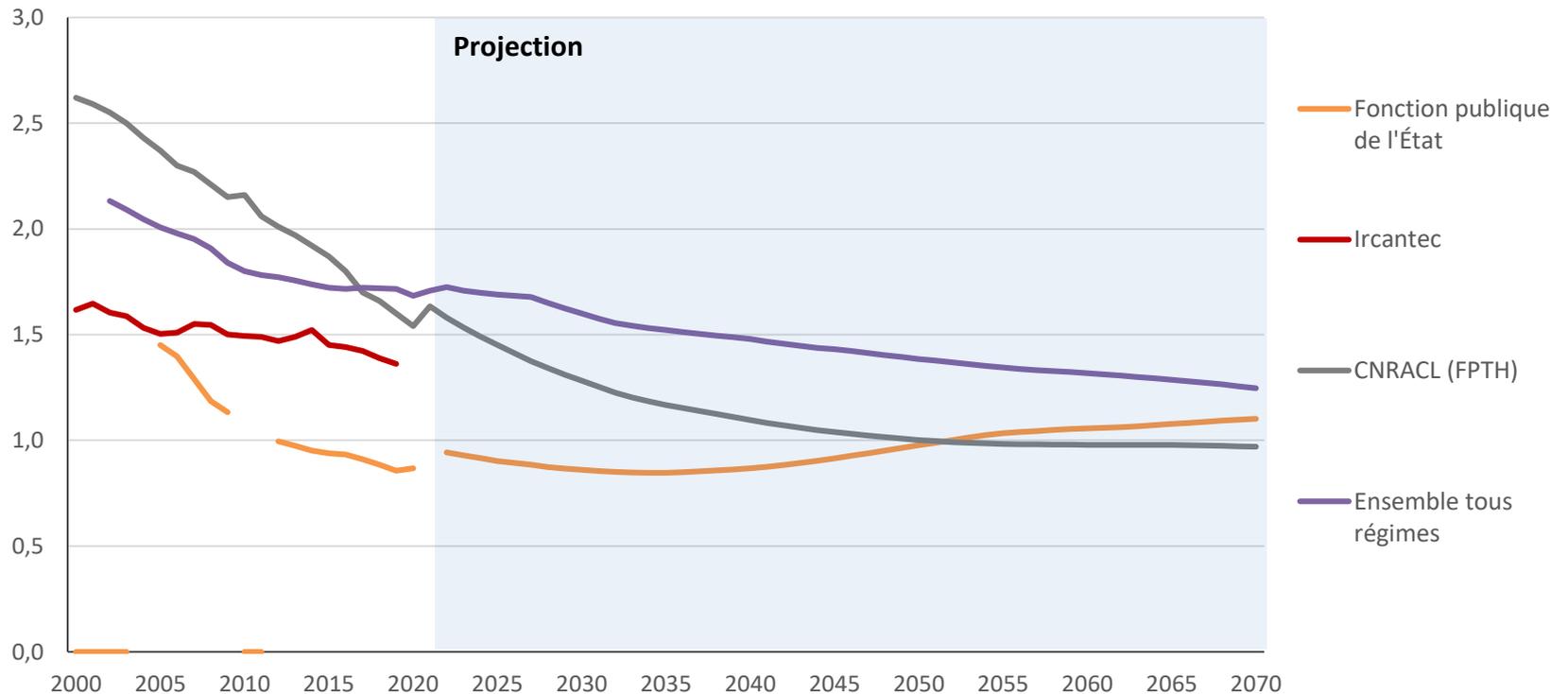
Effectifs de retraités des anciens titulaires la fonction publique (SRE, CNRACL) et du régime général. Base 100 en 2011. Source : COR 2022.

# Des effectifs de cotisants stables



Emplois principaux, situés en métropole et DOM.  
 Source : observé : DGAFP. Projections : COR 2022.

# Un ratio démographique moins dégradé que l'ensemble à l'avenir

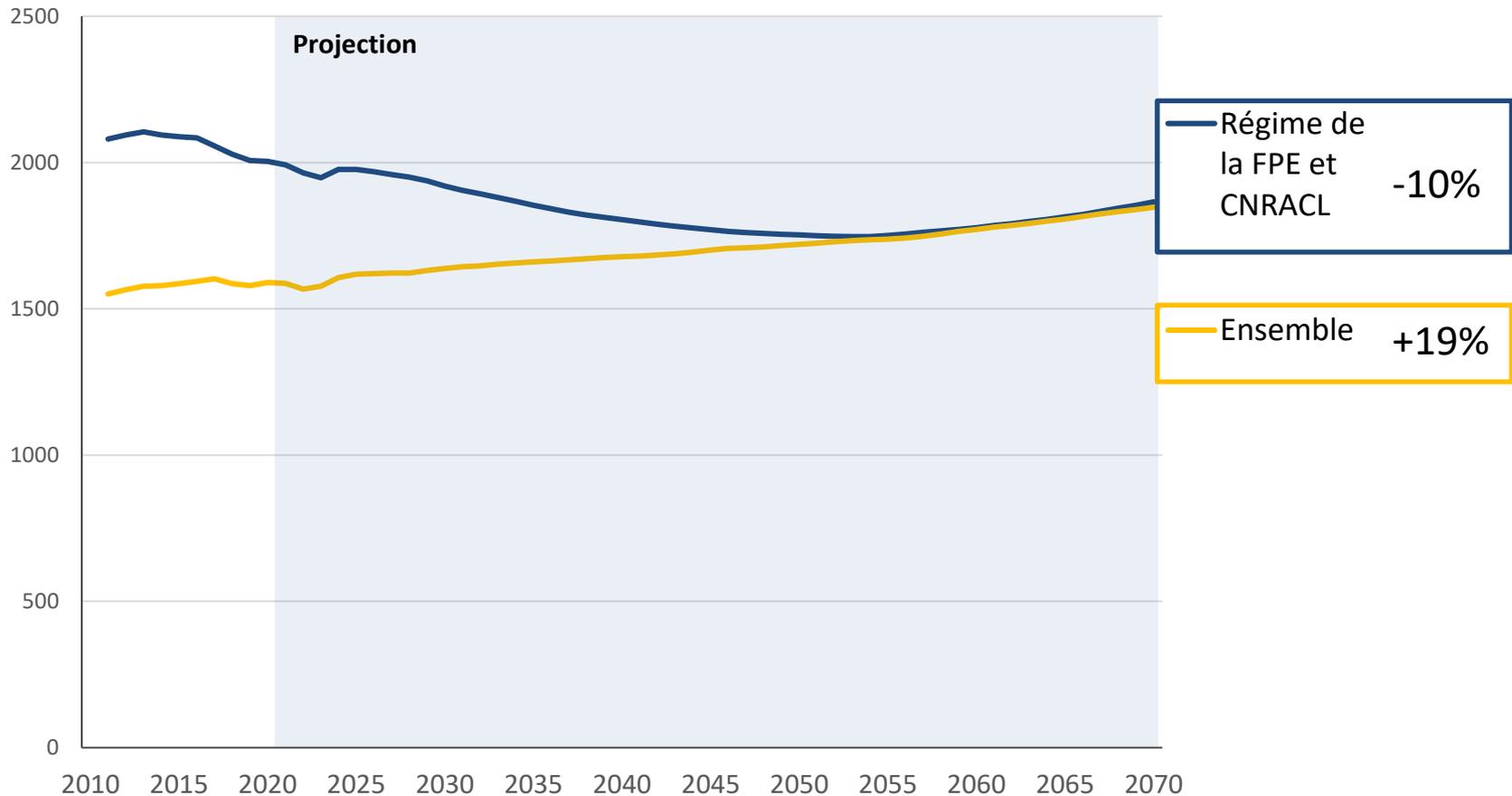


Note : rapport entre le nombre de cotisants et le nombre de pensionnés de droit direct et de droit dérivé en moyenne annuelle

Sources : DGFIP - SRE, CNRACL, et Ircantec. Pour l'ensemble : DREES, modèle ANCETRE 2020. Projections : COR, septembre 2022.

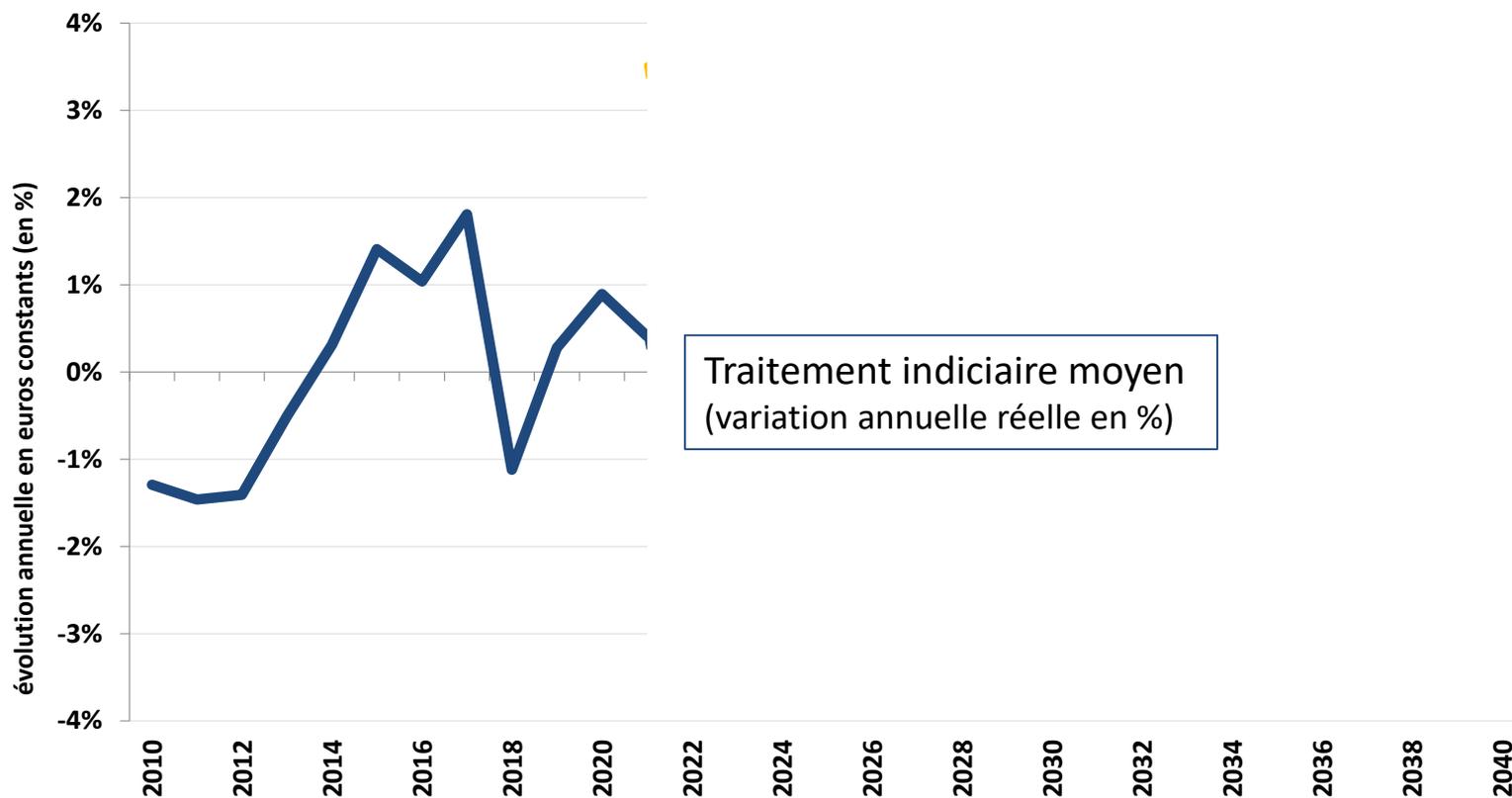
# Une retraite moyenne moins dynamique que pour l'ensemble des retraités

Retraite moyenne réelle dans les régimes de la fonction publique et l'ensemble.



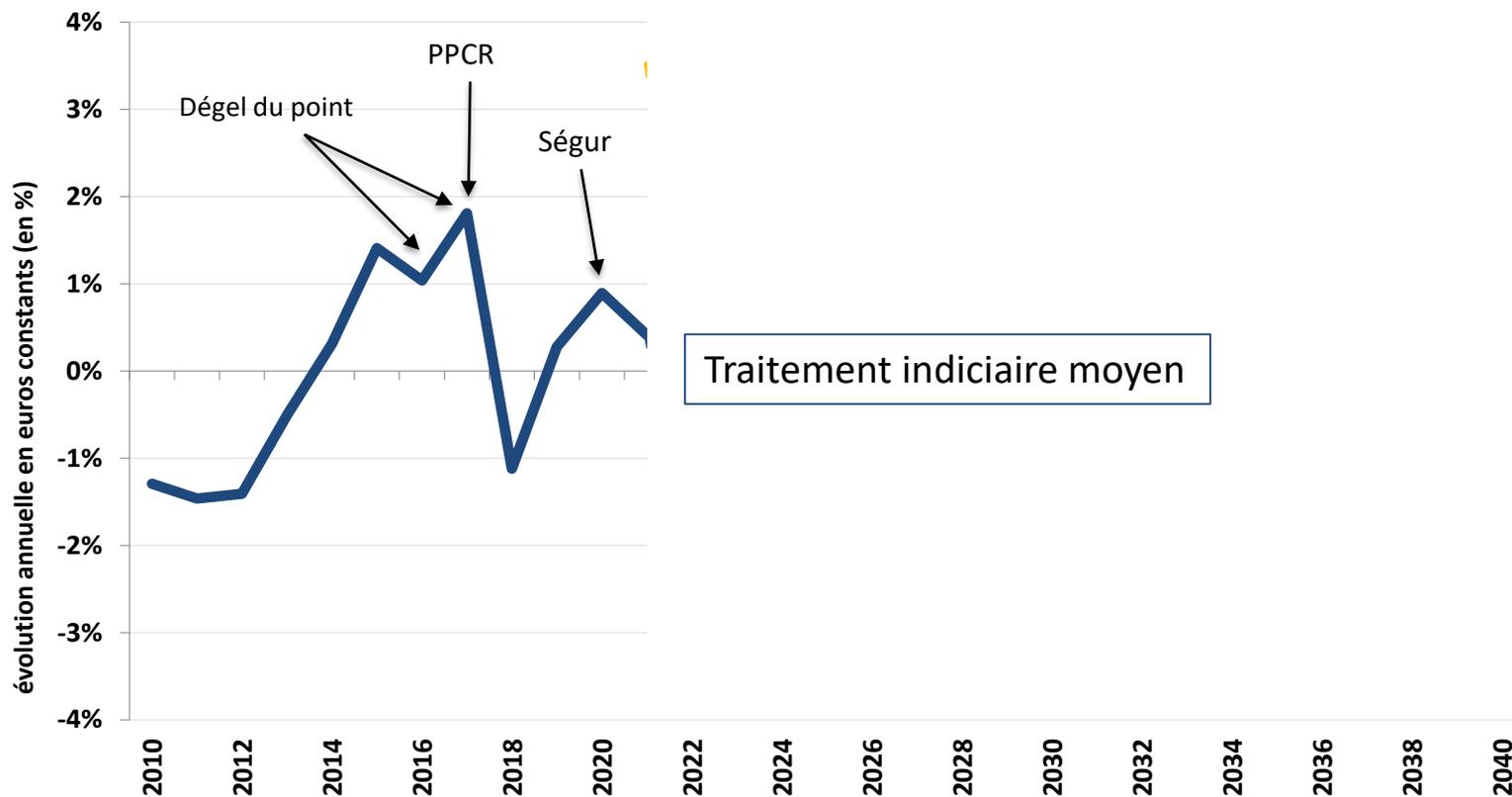
Note : retraite brute, en euros 2020, scénario de productivité tendancielle à 1,0%.  
 Source : COR 2022.

# Le traitement indiciaire réel : un facteur de modération des pensions



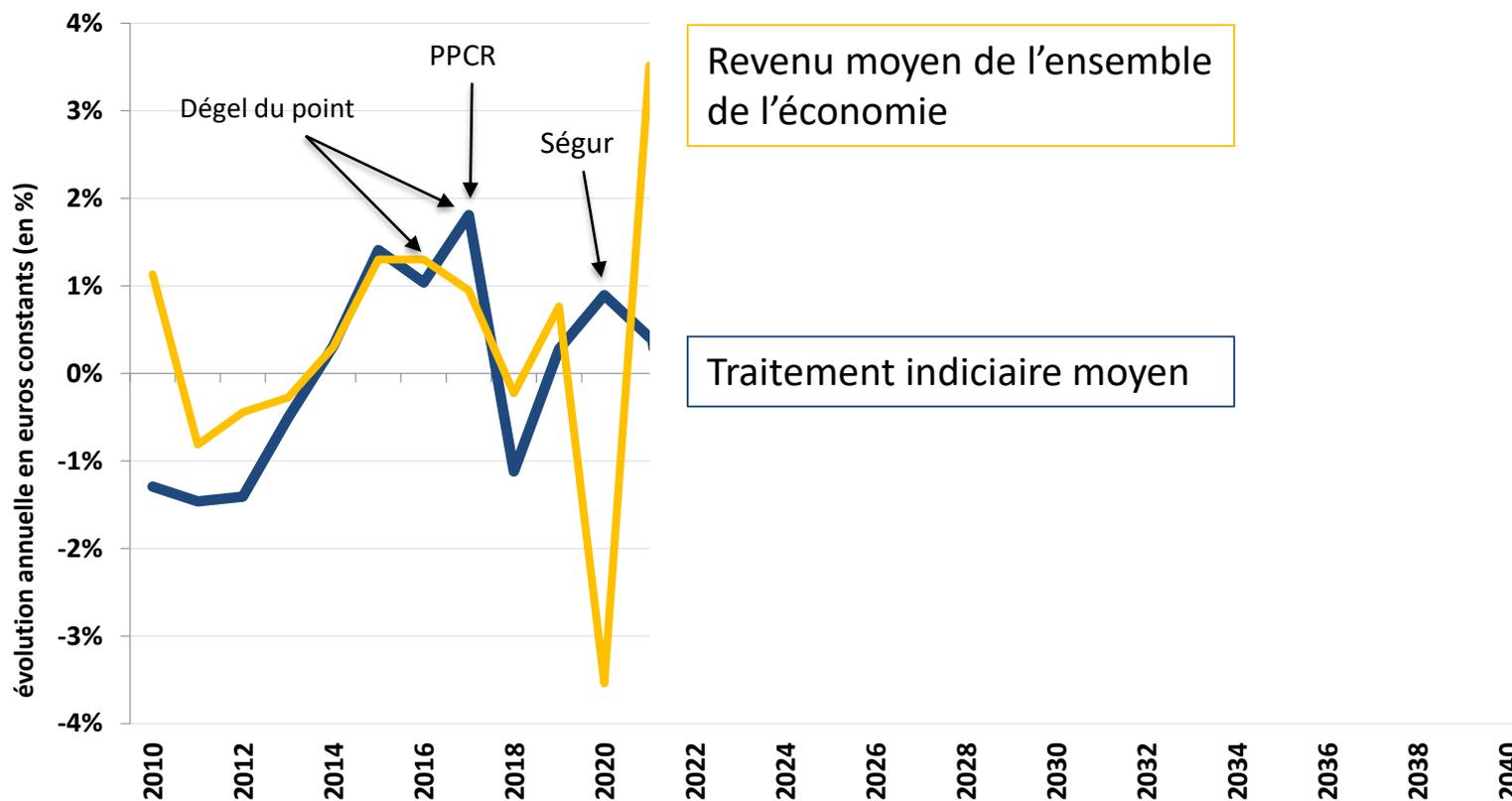
Taux de croissance annuel réel du traitement indiciaire moyen des fonctionnaires.  
Source : COR 2022 ; CNRACL ; Comptes nationaux Insee.

# Le traitement indiciaire réel : un facteur de modération des pensions



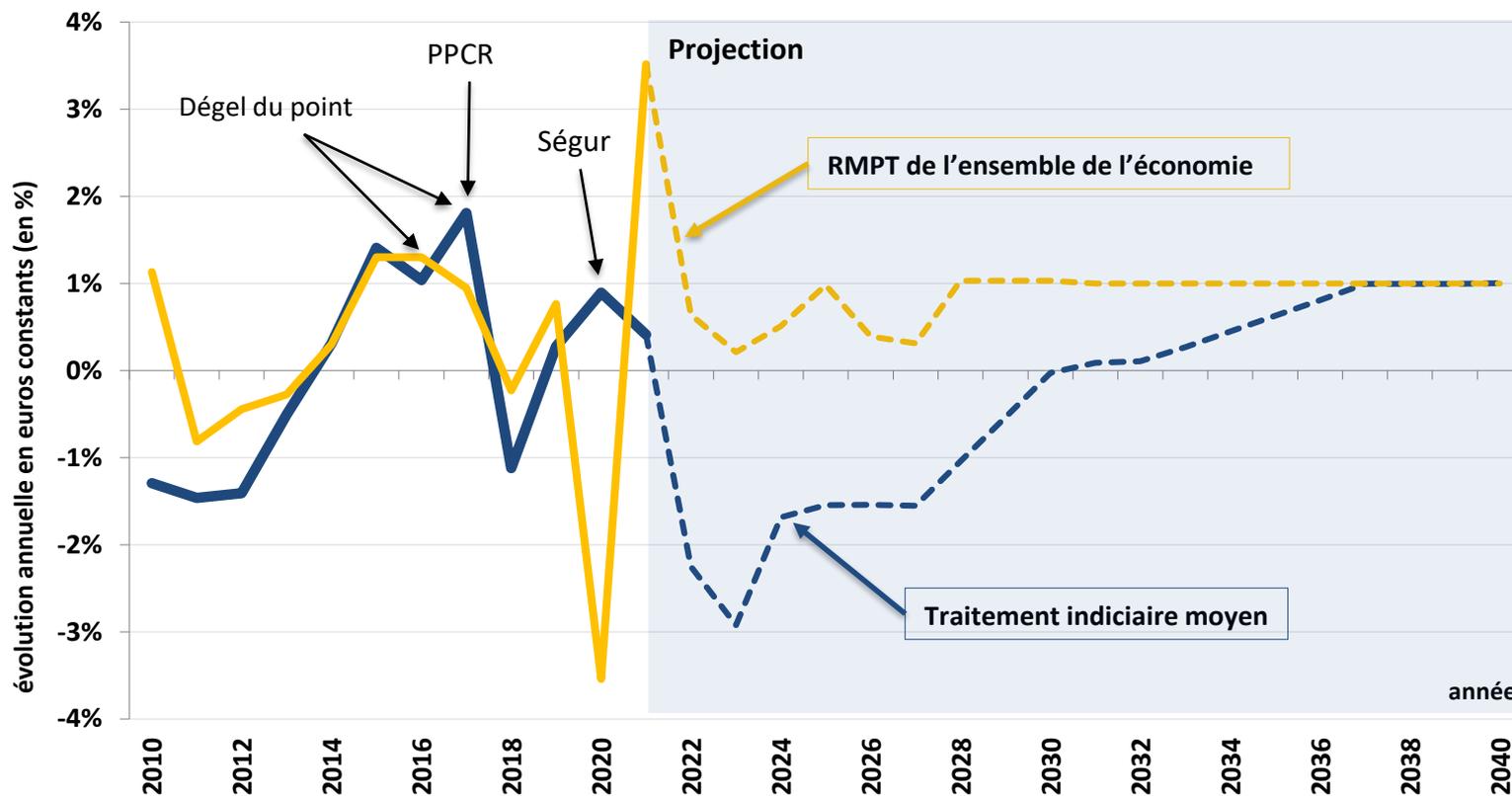
Taux de croissance annuel réel du traitement indiciaire moyen des fonctionnaires.  
Source : COR 2022 ; CNRACL ; Comptes nationaux Insee.

# Le traitement indiciaire réel : un facteur de modération des pensions



Taux de croissance annuel réel du traitement indiciaire moyen des fonctionnaires.  
 Source : COR 2022 ; CNRACL ; Comptes nationaux Insee.

# Le traitement indiciaire réel : un facteur de modération des pensions



Taux de croissance annuel réel du traitement indiciaire moyen des fonctionnaires. Projection pour le scénario 1%.  
 Source : COR 2022 ; CNRACL ; Comptes nationaux Insee.



# Éléments de comparaison internationale

Groupe de travail du COR  
17 novembre 2022

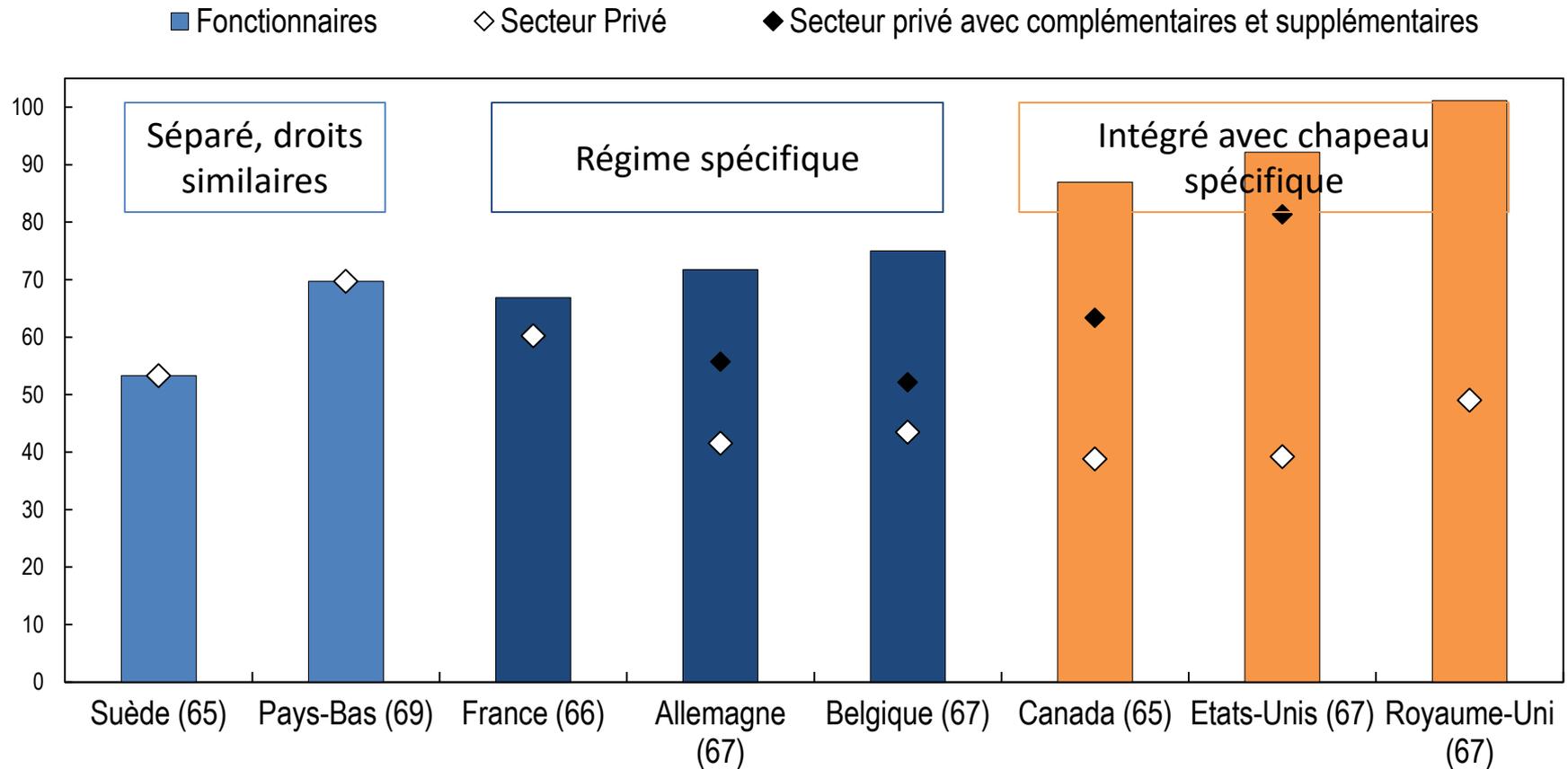
Secrétariat général du COR

# Les fonctionnaires cotisent-ils à un régime spécifique?

Régime entièrement intégré	Régime séparé, mais avec des droits similaires	Régime spécifique	Régime entièrement intégré, mais avec un chapeau spécifique
Italie	Pays-Bas	Belgique	Canada
Japon	Suède	France	Royaume-Uni
Espagne		Allemagne	États-Unis

*Organisation institutionnelle des régimes de retraite des fonctionnaires par rapport à ceux du privé.  
Source : OCDE (2016) Pensions Outlook 2016, tableau 6.1.*

# Un écart de taux de remplacement public/privé différent selon le pays



Taux de remplacement brut à long terme pour un cas type de salarié à carrière complète entrant sur le marché du travail à 22 ans en 2020. Source : Modèles Retraite de l'OCDE



CONSEIL D'ORIENTATION  
DES RETRAITES

---

# Merci de votre attention

Suivez l'actualité et les travaux du COR  
sur [www.cor-retraites.fr](http://www.cor-retraites.fr) et twitter  [@COR\\_Retraites](https://twitter.com/COR_Retraites)